

Dossier de presse

Carte de prise médicamenteuse
Ti carte bleue
A présenter à tout professionnel de santé (ville ou hôpital)

Nom Prénom _____ Né(e) le _____
Tél _____ / _____
N° Sécu _____
Médecin traitant _____
Tél _____



Avec les médecins libéraux de La Réunion, nous sommes en confiance

LA CARTE DE PRISE MÉDICAMENTEUSE (TI CARTE BLEUE), QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une carte en papier cartonné réalisée, testée et diffusée par l'Union Régionale des Médecins Libéraux de la Réunion (URMLR) à 100 000 exemplaires en 2008. Une impression de 100 000 nouvelles cartes relookées a été réalisée pour 2009.

Elle s'adresse à l'ensemble des patients prenant un traitement régulier, comme par exemple les patients diabétiques et/ou hypertendus. Gratuite et confidentielle, son format identique à celui de la Carte Vitale lui permet d'être présentée systématiquement à tout professionnel de santé, que ce soit en ville ou à l'hôpital.

À chaque prise en charge d'un patient chronique, le médecin propose d'établir une carte. En accord avec celui-ci, il indique au stylo les éléments pérennes (les coordonnées du patient) et au crayon les éléments qui sont susceptibles d'évoluer dans le temps (les médicaments, le dosage, la posologie et quelques indicateurs médicaux). Ces médicaments peuvent être écrits sous leur nom pharmaceutique (l'Effergan), ou mieux encore en DCI (Dénomination Commune Internationale), exemple : le paracétamol.

Une dernière rubrique précise quelques éléments permettant au praticien de savoir si son patient a d'éventuels antécédents, notamment cardio-vasculaires (infarctus, épilepsie...), s'il est en affection de longue durée, quel est l'état de sa fonction rénale (appréciée par la « clairance de créatinine»), quel est son poids (indispensable dans l'adaptation de la posologie), son hémoglobine glyquée (qui permet de savoir si l'éventuel diabète est équilibré ou pas)...

Lors des consultations ultérieures, le médecin traitant vérifie si la carte est toujours à jour et reporte sur celle-ci la date de cette vérification. Mais cette mise à jour peut être faite par une infirmière, par le pharmacien, ou mieux encore par le patient lui-même, le seul à savoir ce qu'il prend réellement chaque jour.

La Ti Carte Bleue ne remplace pas le dossier médical, mais elle constitue une « photographie » suffisamment nette pour connaître en quelques secondes les antécédents, les facteurs de risques, les surveillances à faire et les professionnels de santé « gravitant » autour du patient.

LA CARTE DE PRISE MÉDICAMENTEUSE (TI CARTE BLEUE), POURQUOI ?

À travers son projet KassDys, l'URML de la Réunion s'est aperçue que les médecins, aussi bien hospitaliers que libéraux, avaient du mal à savoir ce que prenaient réellement leurs patients, entre :

- les médicaments prescrits et non pris ou mal pris,
- les médicaments prescrits par des confrères, libéraux ou hospitaliers, mais que le médecin traitant ignore,
- les médicaments pris en automédication,
- les médicaments de mêmes compositions, présentés sous des formes différentes,
- les médicaments prescrits au moment de la prise de rendez-vous chez un spécialiste (donc signifiés dans le courrier accompagnant), qui peuvent être différents des médicaments que le patient prend réellement lors du rendez-vous, en raison, parfois, de longs délais d'attente.

Ce manque d'informations est source :

- d'inefficacité,
- d'interactions préjudiciables,
- d'effets indésirables,
- de doublons,
- de multiplication excessive des thérapeutiques.

Le but de cette Ti Carte Bleue est de visualiser en un seul coup d'œil, ce que prend réellement le patient, ses facteurs de risques et quelques paramètres utiles. « Dis-moi ce que tu prends, et je te donnerai ce dont tu as besoin ». Grâce à une meilleure connaissance des médicaments que prennent leurs patients chroniques, la Ti Carte Bleue vise une amélioration des prescriptions aussi bien dans leur qualité que dans leur quantité.

Mais la Ti Carte Bleue a également une dimension pédagogique : il est indispensable d'expliquer, réexpliquer et expliquer encore au patient les médicaments qu'il prend et ainsi le faire adhérer à son traitement, ce qui est indispensable à sa bonne observance. Il peut lui-même veiller à la mise à jour de sa carte, avec l'aide de tout professionnel de santé (médecin mais également secrétaire médicale, pharmacien...).

L'idéal est que chaque patient puisse dire ce qu'il prend et pourquoi il le prend.

Il s'agit véritablement d'une avancée «thérapeutique» que ce soit en terme de prévention des surdosages (par exemple le paracétamol qui est présenté sous-multiples formes et qui représente un réel danger hépatique s'il est pris en grande quantité), des effets indésirables (en rapport avec des intolérances, allergies ou interactions), mais aussi des contre-indications.

Comme un anti-inflammatoire chez une personne souffrant d'un ulcère ; il y a aussi les interactions entre certaines familles de médicaments, les erreurs entre des noms de médicaments qui se ressemblent, ou encore des inadaptations en rapport avec le poids puisque les prescriptions standards sont en général prévues pour 60 kg et sont parfois à adapter selon le poids des patients.

Autant d'informations qui peuvent également être décisives lors de la prise en charge d'une urgence, d'où l'intérêt de la présenter à tout professionnel de santé ou de la rendre facilement accessible, rangée avec sa Carte Vitale.

ZOOM SUR L'URML RÉUNION

Par la loi de 1993, les Unions Régionales des Médecins Libéraux existent dans toutes les régions de France. Elles sont financées par les cotisations des médecins libéraux et leurs missions sont distinctes de celles l'Ordre et de celles des syndicats. Elles participent de manière réglementaire à :

- La promotion de la qualité des soins
- La coordination avec les autres professionnels de santé
- La formation et l'information des médecins et de la population
- Des études d'épidémiologie
- L'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles.

Si parfois les URML sont animées d'une démarche corporatiste, les représentants locaux des médecins libéraux de La Réunion ont une autre philosophie. Évaluation des besoins médicaux, organisation et régulation du système de santé, prévention et actions de santé publique, coordination avec les autres professionnels de santé... L'URML Réunion préfère suivre les missions qui définissent cet organisme depuis la loi de 1993. Après la contestation concernant le dépistage du cancer de la prostate ou la promotion outrancière du vaccin anti-HPV, elle tente aujourd'hui d'apporter sa contribution en matière de santé publique en éditant un nouvel outil susceptible notamment de lutter contre les interactions médicamenteuses.

Pour cela, l'URML Réunion s'appuie sur l'indispensable chaîne des soins : médecins > pharmaciens > infirmiers > patients, afin que le travail thérapeutique et complémentaire de chacun soit parfaitement opérationnel. En aidant les patients à remplir cette Ti Carte Bleue (ou en la remplissant à leur place si nécessaire, au moins au début), chacun de ces acteurs transformera un temps «perdu» au départ en temps «gagné» par la suite et surtout améliorera le système de prise en charge.

Objectif de l'URML Réunion ? Que chaque URML de France reprenne cette initiative qui montrerait la volonté des médecins libéraux de trouver des moyens simples et peu coûteux (moins de 5 centimes d'euro la carte) pour améliorer la prise en charge de leurs patients.

En cas de succès, l'URML Réunion pourrait envisager de développer un support numérique à cette Ti Carte Bleue.

ZOOM SUR LE KASS DYS :« KASSER » LES DYSFONCTIONNEMENTS

Il y a de multiples dysfonctionnements dans le système de santé actuel. Notamment dans la prise en charge et le suivi des patients.

Un relevé des différents dysfonctionnements a été fait auprès des médecins en 2008. Ce relevé montre notamment :

- l'insuffisance des courriers entre ville et hôpital et vice versa,
- le problème des télétransmissions avec de nombreux impayés aux médecins en raison de la particularité locale que constitue le tiers payant intégral,
- les prises médicamenteuses non ou mal connues aussi bien des patients que des médecins. Parmi ceux-ci, on note un manque cruel d'informations chez les néphrologues qui prennent en charge les patients dialysés, ou encore chez les urgentistes, les spécialistes, les anesthésistes dans le cadre de leur travail et missions spécifiques.

DÉTAIL DU DISPOSITIF 2009

L'URML Réunion a prévu de diffuser 100 000 exemplaires de la Ti Carte Bleue « relookée » ainsi qu'une affiche pédagogique à l'ensemble de ses partenaires :

- les 700 médecins généralistes de l'île,
- les 500 médecins spécialistes,
- l'ensemble des 250 pharmacies.

**Vous souffrez
d'une affection chronique ?**

**Vous prenez
des médicaments régulièrement ?**

**Ne sortez plus
sans votre**



La Carte de Prise Médicamenteuse ou Ti Carte Bleue est une carte sur laquelle figurent tous les traitements qui vous ont été prescrits, ainsi qu'un certain nombre d'informations utiles, à tous les professionnels de santé, en ville comme à l'hôpital. Votre médecin, pharmacien ou infirmier peut vous aider à la remplir et à la mettre à jour, toujours en votre présence et avec votre accord. Elle est confidentielle et soumise au secret médical.

Demandez-la à votre médecin et rangez-la avec votre Carte Vitale : elle sera indispensable en cas d'urgence !

**Ou sen a ou mieux,
ek out **Ti Carte Bleue** !**



Avec les médecins libéraux de La Réunion,
nou lé en confiance



De plus, une campagne télévisée d'une durée de deux semaines viendra apporter un complément d'informations au grand public sur l'utilité de la Ti Carte Bleue, campagne indispensable de tous les patients souffrant d'une affection chronique.



Contacts Presse :

Agence HTC
Amélie FRICKER
06 92 69 19 19

URML Réunion
Philippe de CHAZOURNES
02 62 30 33 70